

## Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Vauchez, 15 juillet 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (268r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Vauchez, 15 juillet 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49660>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 juillet 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Vauchez, Emmanuel \(1836-18..\)](#)

Lieu de destination175, rue Saint Honoré, Paris

## Description

RésuméGodin suggère à Vauchez de réclamer auprès d'Edmond Turquet le montant de la souscription de Guise pour le matériel des écoles, qui s'élève à 200 F. Dans le post-scriptum, il lui annonce qu'il lui envoie 0,60 F qu'il lui devait.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Œuvres de bienfaisance](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise 1<sup>er</sup> Juillet 78

Cher Monsieur l'Avocat

Acte - vous avez reçu de M.  
Fourquet Député de l'Aisne  
le montant à une somme  
non fixée à Guise l'année  
dernière et s'élevant à environ  
200<sup>fr</sup> pour le matériel des écoles.

J'ai attendu jusqu'à ce jour  
pour vous engager à réclamer  
cette somme si vous ne l'aviez  
pas reçue, parce que j'espérai  
recevoir un renseignement  
m'indiquant que celle nous acc  
rait été versée.

Veuillez me faire connaître  
ce qu'il en est et agréez, je vous  
prie cher Monsieur l'Avocat  
de tout mon dévouement.

Fodin Lh.

21. Je joins à cette lettre  
les 60 couronnes que je vous  
reversais, sur le compte  
porté dans votre lettre  
du 20 avril dernier.